



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contractuels et vacataires

Question écrite n° 104951

## Texte de la question

Interpellée par le collectif des contractuels de l'académie de Rennes, Mme Patricia Adam souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des personnels non titulaires. Ces personnels occupent des fonctions d'enseignant, de conseiller principal d'éducation ou d'administratif avec les mêmes responsabilités que leurs collègues titulaires, et certains ont acquis une expérience très significative. Or, ils vivent dans une très grande précarité, et voient leurs chances d'être titularisés par le biais des concours diminuer, du fait de la fin des concours internes et réservés. La priorité ne leur est pas réservée non plus lors du recrutement d'autres personnes extérieures, et il leur est impossible de faire valoir leur expérience. Afin de remédier à une situation vécue comme particulièrement injuste, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les perspectives pour ces personnels de voir leur gestion de carrière s'améliorer.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Patricia Adam](#)

**Circonscription :** Finistère (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104951

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 2006, page 9981